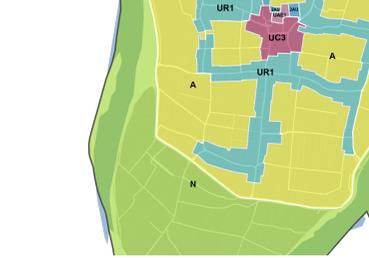


Précipité par délibération du conseil métropolitain du 11/07/2017
Approuvé par délibération du conseil métropolitain du 07/04/2022
Mis à jour par arrêtés les 10/07/2022 (MAU1), 18/01/2023 (MA2),
10/10/2023 (MA3), 11/03/2024 (MA4)
Modifié par délibération du conseil métropolitain les 22/06/2023 (M1),
16/11/2023 (M2), 20/06/2024 (M2)

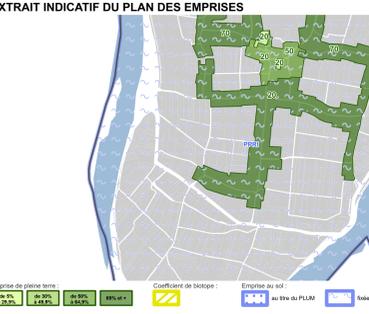
LÉGENDE DE LA PLANCHE

Zonages d'urbanisme	Prescriptions d'urbanisme
UR1 : zone Urbaine de Référence	Cône de vue et perspective majeure
UC : zone Urbaine de Centre-ville	Actes protégés
UC2 : zone Urbaine de Centre-ville	Limites locales
UC3 : zone Urbaine de Centre-ville	Alignement d'arbres
UR : zone Urbaine de Référence	Cour d'air
UR1 : zone Urbaine de Référence	Parc et jardins
UR1 : zone Urbaine de Référence	Bosquet urbain et espace d'ornement
UR1 : zone Urbaine de Référence	Espaces verts classés
UR1 : zone Urbaine de Référence	Jardins familiaux et partagés
UR1 : zone Urbaine de Référence	Frange agricole ou paysagère
UR1 : zone Urbaine de Référence	Zone fluviale et d'aménagement hydraulique
UR1 : zone Urbaine de Référence	Bât susceptible de changer de destination
UR1 : zone Urbaine de Référence	Équipement de proximité
UR1 : zone Urbaine de Référence	Ensemble patrimonial
UR1 : zone Urbaine de Référence	Limites commerciales protégées
UR1 : zone Urbaine de Référence	Emploi commercial
UR1 : zone Urbaine de Référence	Secteur de constructibilité limité
UR1 : zone Urbaine de Référence	Secteur imposant un maximum (1) ou un minimum (2) de hauteur de toitures
UR1 : zone Urbaine de Référence	Zone non constructible
UR1 : zone Urbaine de Référence	Appartement de plus de 3 étages
UR1 : zone Urbaine de Référence	Secteur d'orientation d'aménagement et de programmation
UR1 : zone Urbaine de Référence	Secteur de transports publics collectifs
UR1 : zone Urbaine de Référence	TMM : Indice de taille minimale de logements (DC-1.3.2)

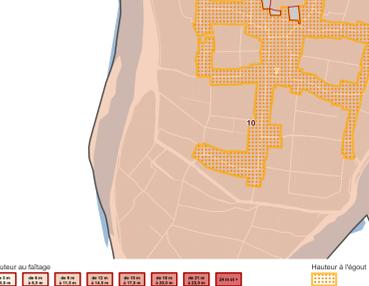
EXTRAIT INDICATIF DU ZONAGE D'URBANISME EN COULEUR



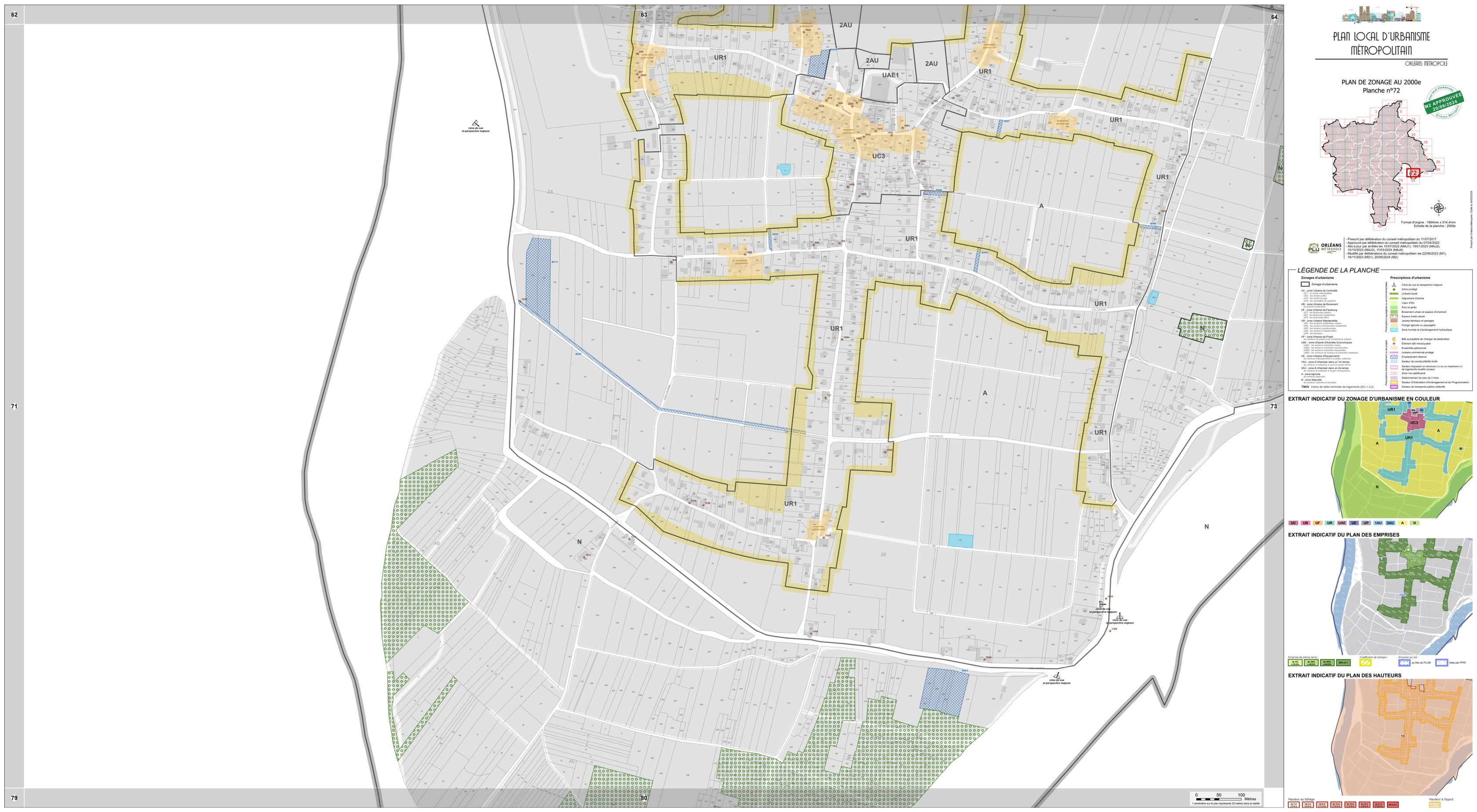
EXTRAIT INDICATIF DU PLAN DES EMPRISES



EXTRAIT INDICATIF DU PLAN DES HAUTEURS



Hauteur à faîtière
Hauteur à égout



0 50 100 Mètres
F. Conception : Bureau d'Urbanisme 3D Métropole de la Vallée